

Médiscoppe

Mars 2021

La une

Le classement mondial QS 2021 des universités

Le titre de la meilleure université française est décerné à Sorbonne Université avec 22 disciplines classées dans le top 100 mondial. La seconde place du podium revient à l'université PSL (Paris, Sciences et Lettres), puis vient en troisième position Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

La faculté de Médecine Sorbonne université arrive également en tête des facultés de médecine françaises.

Classement QS 2021 : Sorbonne Université dans le top 10 thématique des meilleurs établissements français

Comme chaque année, depuis 2011, le classement QS World Ranking dévoile son palmarès des meilleures universités au monde par discipline. Cette fois encore, Sorbonne Université tire son épingle du jeu et y occupe une belle place comme l'université française ayant le plus grand nombre de filières classées parmi les meilleures du monde, avec 22 programmes dans le top 100 de leur domaine.

Harvard, MIT et Stanford ont beau être en tête du podium, les établissements d'enseignement supérieur français ne sont pas en reste. Ils sont, en effet, 71 à être présents dans les classements thématiques.

Parmi eux, Sorbonne Université qui compte 22 disciplines classées dans le top 100 mondial dont 12 figurent dans les 50 premiers.

Dans la discipline "Sciences de l'Antiquité et Histoire ancienne", Sorbonne Université se hisse au 6^e rang et gagne 3 points par rapport à l'année passée. Mais c'est dans la discipline "Langues modernes" que l'université parisienne progresse considérablement avec un bond de 7 places pour s'établir à la 18^e position.

En outre, en France, Sorbonne Université se situe respectivement 1^{re} en "Sciences de la vie et Médecine" et "Sciences naturelles", 2^e dans le domaine "Art et Humanité", 3^e en "Ingénierie et Technologie" et 6^e en "Management et Sciences Sociales".

Pour constituer son palmarès, le classement QS se base sur plusieurs critères parmi lesquels la réputation académique de l'université, la réputation auprès des employeurs et l'impact de la recherche.

A découvrir L'intégralité du classement mondial des universités QS 2021

(<https://www.topuniversities.com/subject-rankings/2021>)

Sommaire

Renforcer l'interdisciplinarité et le lien formation-recherche

Avec ses instituts et initiatives, l'Alliance Sorbonne Université fait des grands enjeux sociétaux une source d'innovation, de création et de transformation. Interview de la Vice-présidente Recherche, innovation et science ouverte, Nathalie Drach-Temam.

Interview croisée de deux Jeunes Espoirs de la Myologie

Découvrez les sujets de recherche de Laure de Pontual et Amélie Vergnol, doctorantes au Centre de recherche en myologie, et leur participation au prix Master 2020 décerné par la Société Française de Myologie (SFM).

Actualités RH

- Campagnes d'évolution de carrières
- Informations concernant les HU suite au Ségur de la santé
- **Les reliquats de congés 2020 non versés au CET doivent être soldés avant le 30 avril 2021**

La mise en place de la R1C vue de Sorbonne Université

Alors que la mise en place de la réforme d'accès aux filières de santé, dite R1C, fait l'objet de tensions, il semble intéressant d'apporter quelques précisions factuelles et chiffrées mais aussi de rappeler le passé récent de notre faculté de Médecine Sorbonne Université et les conditions de mise en œuvre des étapes successives de cette réforme à Sorbonne Université.

La place croissante de la pédagogie dans les études médicales

La pédagogie médicale est un champ qui a éminemment évolué ces dernières années, avec l'avènement de nouvelles méthodes pédagogiques comme la "classe inversée", mais aussi, à l'échelle de notre université, celui d'innovations pédagogiques qui ont durablement modifié notre façon d'enseigner.

Mise en place des examens cliniques objectifs structurés - ECOS

Les promotions DFGSM3 et DFASM1 de cette année 2020-2021 sont concernées par l'application de la réforme du deuxième cycle (R2C) qui prévoit une évaluation des compétences par des ECOS facultaires annuels. La faculté de Médecine met en place les premiers ECOS en mai 2021.

Lecture : rencontre avec Célia Samba

Participez au concours et gagnez un livre de Célia Samba. *Le concours est ouvert à tou-te-s les étudiant-e-s de Sorbonne Université actuellement inscrit-e-s.*

Élection de Simon Pouzet

Étudiant en 4^e année de médecine à Sorbonne Université, Simon Pouzet devient le nouveau vice-doyen étudiant. Il a été élu le 2 mars au conseil de la faculté de médecine de Sorbonne Université suite au départ de Clara Salino.

J'aimerais assurer et redire aux étudiants que quels que soient les interrogations ou les problèmes qu'ils ont, ils pourront trouver un interlocuteur auprès de chaque élu étudiant qui fera en sorte de les accompagner du mieux qu'il peut.

Mise en place de référent-e-s étudiant-e

Le service de la vie étudiante de la faculté de médecine, met en place, en accord avec les élus étudiants, des « référent-e-s » pour les étudiant-e-s de médecine, de la 2^e à la 6^e année.

L'objectif est simple : constituer un binôme avec un médecin ou chirurgien Sorbonne Université pour évoquer sa carrière, ses choix professionnels ou d'autres thématiques, tout au long des études en médecine.

Témoignage d'une étudiante Suisse en mobilité

Etre étudiante en mobilité en France lors d'une pandémie ?

Joëlle Vanderrusten, étudiante à l'Université de Lausanne en Suisse, partage son expérience lors de son stage en réanimation et pneumologie à la faculté de médecine Sorbonne Université.

Recherche

Renforcer l'interdisciplinarité et le lien formation-recherche

Avec ses instituts et initiatives, l'Alliance Sorbonne Université fait des grands enjeux sociétaux une source d'innovation, de création et de transformation. Interview de la Vice-présidente Recherche, innovation et science ouverte, Nathalie Drach-Temam.



La Vice-présidente Recherche, innovation et science ouverte, Nathalie Drach-Temam, nous présente ces entités qui donnent à la communauté scientifique l'opportunité de confronter savoirs et expériences autour d'une thématique commune.

L'Alliance Sorbonne Université a mis en place, depuis 2015, des instituts et des initiatives. De quoi s'agit-il plus précisément ?

Nathalie Drach-Temam : Il s'agit de communautés interdisciplinaires réunies autour d'une thématique commune, ouvertes à l'ensemble des collègues de l'[Alliance Sorbonne Université](https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/partenaires-de-recherche/alliance-sorbonne-universite) (<https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/partenaires-de-recherche/alliance-sorbonne-universite>). En s'appuyant sur les structures de recherche et de formation de l'Alliance, elles renforcent les liens entre recherche, formation et transfert à la société (diffusion des savoirs et innovation) autour d'une même thématique. Elles créent ainsi de nouvelles synergies et font émerger des projets innovants pour répondre aux grands enjeux sociétaux, en complément de ce que permet la recherche au cœur des disciplines

Quelle est leur vocation ?

N. D.-T. : Leur mission est d'impulser de nouvelles approches scientifiques grâce à la diversité et à la complémentarité des domaines de spécialité propres à chaque établissement de l'Alliance Sorbonne Université. L'approche systémique que nous encourageons permet à la fois d'intégrer d'autres méthodologies et façons de penser, et de faire émerger des thématiques innovantes au bénéfice des structures de recherche et de formation existantes.

Ces approches interdisciplinaires s'appuient également sur les partenaires associatifs, culturels et socio-économiques pour conforter l'ouverture internationale.

Comment se sont constitués ces instituts et initiatives dont les derniers ont vu le jour en 2020 ?

N. D.-T. : Nous avons créé, en 2015, l'Institut de la transition environnementale, l'Institut universitaire d'ingénierie en santé, l'Observatoire des patrimoines, le Collegium Musicae et l'Institut des sciences du calcul et des données, à partir des appels à programmes Convergence et de réflexions avec les collègues.

Quatre ans plus tard, le Centre pour l'intelligence artificielle (SCAI) a vu le jour, rejoint en 2020, par l'Institut des sciences des matériaux, le Centre d'information quantique et l'Institut de la mer. De cette impulsion sont également nées une dizaine d'Initiatives dont les thèmes portent sur la biologie, le théâtre, l'économie de la santé, le genre, les humanités bio-médicales, la maîtrise des systèmes technologiques sûrs et durables, la physique des infinis, les sciences de l'Antiquité, les sciences et ingénierie moléculaire et la biodiversité, l'évolution, l'écologie et la société.

Il s'agissait de soutenir les projets portés par les communautés interdisciplinaires. Nous avons fait le choix de capitaliser sur le travail des collègues plutôt que de lancer un nième appel à projets. Certains projets d'instituts et d'initiatives sont d'ailleurs issus d'anciens Labex. Parmi les 15 nouveaux, dix ont été candidats aux appels à projets EUR (Ecoles universitaires de recherche), trois pré-existaient, soutenus par les établissements, et deux nouvelles opérations scientifiques ont démarré.

Quelles différences faites-vous entre un institut et une initiative ?

N. D.-T. : Les instituts portent des projets de masse critique impliquant plusieurs membres de l'Alliance Sorbonne Université. Les initiatives peuvent favoriser quant à elles, la création d'une communauté au sein d'un même établissement ou d'une seule faculté. Tous deux sont des entités agiles et dynamiques. Leur périmètre disciplinaire n'est pas déterminé *a priori* : chacun peut y prétendre à partir du moment où il s'intéresse au sujet qu'elles portent.

Comment s'inscrivent-ils, en termes de mode de fonctionnement, dans le paysage universitaire ?

N. D.-T. : Tous les collègues qui travaillent dans les instituts et initiatives restent membres de leurs unités de recherche, UFR, facultés et établissements. Les doctorants et les post-doctorants financés par les instituts et initiatives travaillent dans les unités de recherche des établissements de l'Alliance Sorbonne Université. Les doctorants sont rattachés à l'école doctorale de leur directeur de thèse et sont suivis par cette même école doctorale.

Quant à leur gouvernance, nous l'avons souhaitée légère. Elle repose sur un directeur ou une directrice scientifique (éventuellement épaulé par des adjoints ou une équipe de direction), un conseil d'orientation stratégique composé de personnalités scientifiques extérieures, et un conseil des structures parties prenantes (unités de recherche, structures de formation, UFR) qui permet d'informer tous les acteurs des actions et perspectives des instituts et initiatives.

De quels leviers d'action bénéficient-ils pour mener à bien leurs objectifs ?

N. D.-T. : Nous leur avons consacré un budget annuel de 11,3 millions d'euros. Cette année, 54 contrats doctoraux ont été portés par les instituts et initiatives suite à un appel à projet unique ouvert à toute la communauté de l'Alliance Sorbonne Université.

Nous avons fait le choix d'allouer un budget sur 4 ans, jusqu'à fin 2023, dans une vision pluriannuelle sans définir de répartition a priori, mais en laissant les collègues gérer dynamiquement ces fonds. Ces instituts et initiatives seront, comme toutes les structures, évalués à la fin du contrat 2019-2023.

[Interview croisée de deux Jeunes Espoirs de la Myologie](#)

Découvrez les sujets de recherche de Laure de Pontual et Amélie Vergnol, doctorantes au Centre de recherche en myologie, et leur participation au prix Master 2020 décerné par la Société Française de Myologie (SFM).

Jeunes Espoirs de la Myologie : interview croisée de deux doctorantes en myologie

Laure de Pontual est lauréate du Prix Master SFM 2020 qui récompense un(e) jeune chercheur(se) pour la qualité de son travail de Master 2 en biologie dans le domaine de la Myologie (recherche clinique ou fondamentale). Le prix "Master" est de 1 000 €. Il est versé directement au récipiendaire en récompense du travail réalisé pendant son master, jugé sur la présentation de son mémoire. Le candidat primé devra poursuivre ses recherches par une thèse de doctorat dans le domaine de la Myologie. Ce prix conduit aussi au versement d'une subvention de 9 000 € d'un an, attribuée au laboratoire d'accueil.

Amélie Vergnol, qui était candidate au Prix Master, a pu présenter son projet de recherche et ses travaux lors du séminaire du 28 janvier 2020.



Que représente pour vous le fait d'avoir remporté le prix Master 2020 décerné par la SFM ?

Ce prix récompense à la fois mon parcours académique et mon projet Master 2 que je continue en thèse depuis octobre 2020. Le projet sur lequel je travaille a intéressé les membres de la Société Française de Myologie qui ont souhaité le soutenir à travers ce prix.

Le prix est accompagné d'un financement qui me permettra d'approfondir certains points de mon projet notamment en utilisant les technologies de long-read sequencing. Enfin, c'est une opportunité très intéressante car cela me permettra de participer aux prochaines journées annuelles de la SFM afin de présenter les avancées de mes recherches ainsi que de publier, à l'issue de ma thèse, un article dans les Cahiers de Myologie. Cette expérience est donc particulièrement enrichissante, notamment pour la suite de mon parcours professionnel, grâce, en particulier, aux rencontres qu'elle m'a permises et me permettra de faire.

Que représente pour vous le fait d'avoir remporté le prix Master 2020 décerné par la SFM ?

Ce prix récompense à la fois mon parcours académique et mon projet Master 2 que je continue en thèse depuis octobre 2020. Le projet sur lequel je travaille a intéressé les membres de la Société Française de Myologie qui ont souhaité le soutenir à travers ce prix. Le prix est accompagné d'un financement qui me permettra d'approfondir certains points de mon projet notamment en utilisant les technologies de long-read sequencing. Enfin, c'est une opportunité très intéressante car cela me permettra de participer aux prochaines journées annuelles de la SFM afin de présenter les avancées de mes recherches ainsi que de publier, à l'issue de ma thèse, un article dans les Cahiers de Myologie. Cette expérience est donc particulièrement enrichissante, notamment pour la suite de mon parcours professionnel, grâce, en particulier, aux rencontres qu'elle m'a permises et me permettra de faire.

En quoi consiste votre projet ?

L'équipe Gourdon/Furling, du Centre de Recherche en Myologie, s'intéresse à la dystrophie myotonique de type 1 (DM1), maladie neuromusculaire causée par un nombre anormal de triplets répétés CTG (>50 CTG). Chez les patients, ce nombre de triplets CTG est instable et augmente au cours de la vie du patient mais aussi entre les générations. La sévérité et l'âge d'apparition des symptômes dépendent de la taille des répétitions CTG : les formes les plus sévères sont observées chez les patients présentant plus de 1 000 répétitions. Dans le groupe du Dr Gourdon, nous nous intéressons aux mécanismes impliqués dans l'instabilité des répétitions CTG et aux conséquences moléculaires et physiopathologiques des répétitions de triplets dans la DM1. Le modèle murin de la DM1 créé par G. Gourdon dans les années 1990 permet de réaliser différents tests précliniques chez la souris en collaboration avec plusieurs partenaires.

Mon projet de thèse, dirigé par Stéphanie Tomé, consiste à comprendre les mécanismes de l'instabilité des triplets CTG dans la DM1 et plus particulièrement la formation des contractions (diminution de la taille des répétitions).

Mes résultats de thèse permettront de développer différentes approches thérapeutiques dans le but de diminuer la taille des répétitions pour atténuer la gravité des symptômes. Le projet se divise en deux parties. La première partie a pour but d'identifier de nouveaux gènes impliqués dans la formation des contractions CTG en utilisant différents modèles cellulaires disponibles au laboratoire. Ainsi, un screening génétique, utilisant la technologie CRISPR/Cas9, est en cours et devrait permettre d'identifier des candidats, entraînant des contractions des répétitions CTG, qui seront ensuite validés dans des cellules de patients. La seconde partie vise, elle, à identifier des molécules chimiques qui auraient une action directe sur les expansions CTG en diminuant leur taille dans un contexte DM1. Un screening

chimique a déjà permis d'identifier des molécules candidates qui sont en cours de validation dans différents modèles cellulaires.

Quelles sont les perspectives ?

L'identification de nouveaux gènes impliqués dans l'instabilité des répétitions et plus particulièrement dans la formation des contractions permettra le développement de nouvelles stratégies thérapeutiques visant à diminuer la taille des triplets et donc la sévérité ainsi que l'âge d'apparition des symptômes chez les patients DM1. L'identification de molécules chimiques candidates vise une application plus directe avec, selon les résultats, le test de la ou des molécule(s) dans le modèle murin DM1 du laboratoire dans le cadre d'études pré-cliniques afin d'envisager, à long terme, l'utilisation de cette (ces) molécule(s) en thérapie.

L'ensemble de ce travail est effectué au Centre de Recherche en Myologie et est soutenu par Sorbonne Université, l'Inserm, l'AIM, l'AFM-Téléthon, et bien sur La SFM que je remercie.

Amélie Vergnol



Comment s'est passée votre participation aux prix SFM ?

Que représente pour vous le fait d'avoir pu présenter votre projet lors du séminaire des jeunes espoirs de la myologie du 28 janvier ?

La présentation de mon projet lors de ce séminaire m'a permis de m'exprimer devant un public de spécialistes en myologie et ce pour la première fois en dehors du cadre de mon centre de recherche.

S'exprimer pour présenter ses travaux est un indispensable dans la communauté scientifique et cette première expérience restait pour moi un défi qui s'est révélé profitable et enrichissant.

Ce séminaire était aussi l'occasion d'analyser les premiers résultats que j'ai obtenus sur mon projet sous des angles différents : en amont du séminaire, lors de la préparation de ma présentation, mais aussi lors de la discussion avec les chercheurs, mettant en avant leurs interrogations et leurs curiosités vis-à-vis de mes hypothèses.

Echanger avec des spécialistes du domaine, suivant leur expertise propre a été une belle opportunité pour moi lors de cette journée organisée par la SFM !

En quoi consiste votre projet ?

Je m'intéresse à un mécanisme impliqué dans la voie de compensation à l'atrophie du muscle squelettique, faisant suite à une altération de l'activité électrique. Cette voie compensatoire met en jeu une protéine de la famille des Bone Morphogenetic Protein : le GDF5 (Growth Differentiation Factor 5). Le GDF5 est responsable de la régulation de voies stimulatrices de l'anabolisme et inhibitrices du catabolisme protéique, faisant ainsi pencher la balance en faveur d'un gain de masse musculaire. Mon équipe a démontré l'implication de la protéine CaVβ1E dans la stimulation de cette voie compensatoire à l'atrophie. En effet, suite à une altération de l'activité électrique, l'activation d'un évènement d'épissage alternatif résultant en la réactivation de l'isoforme embryonnaire CaVβ1E de la protéine CaVβ1. Cependant, le mécanisme régulant la réexpression de cet isoforme embryonnaire dans le muscle adulte n'est pas connu, l'objectif de ma thèse est donc d'élucider ce mécanisme moléculaire. Je m'intéresse en particulier aux protéines MuscleBlind Like, des facteurs d'épissages qui semblent être de bons candidats dans la régulation de CaVβ1E dans le muscle squelettique adulte.

Quelles sont les perspectives ?

Cette étude permettrait d'apporter une meilleure compréhension des mécanismes régulant l'homéostasie de la masse musculaire et possiblement impliqués dans des maladies neurodégénératives telles que la Dystrophie Myotonique de type 1 mais également dans des pathologies de perte de masse musculaire liée au vieillissement.

Ressources humaines

Actualités

- Campagnes d'évolution de carrières
- Informations concernant les HU suite au Ségur de la santé
- **Les reliquats de congés 2020 non versés au CET doivent être soldés avant le 30 avril 2021**

Actualités RH mars 2021

Le premier trimestre de cette année 2021 est marqué par le lancement de nos campagnes d'évolutions statutaires annuelles, dont le calendrier a été respecté, afin que la crise sanitaire n'ait pas d'impact sur le déroulé de carrière de nos personnels.

Les différentes campagnes d'évolution de carrière statutaire en cours ou à venir :

La campagne concernant les listes d'aptitude (LA) aux promotions des personnels de la filière ITRF a été clôturée le 5 mars dernier au niveau de Sorbonne Université. L'examen des dossiers présentés au niveau Ministériel doit avoir lieu au 1^{er} semestre de l'année considérée. La publication ministérielle de l'inscription aux listes d'aptitude est annoncée au plus tard pour le 15 juin 2021.

La campagne concernant les listes d'aptitude aux promotions et aux avancements de grade (LA/TA) a été lancée également pour les personnels de la filière AENES, la clôture des dossiers de candidature étant fixée au 26 mars 2021.

La campagne concernant les tableaux d'avancements (TA) des personnels de la filière ITRF sera quant à elle lancée en avril prochain.

La campagne des entretiens professionnels AENES, ITRF et contractuels éligibles sera quant à elle initiée à compter de la dernière semaine d'avril 2021.

Enfin, le mouvement des mobilités intra-académiques de la filière AENES et des ATRF est ouvert sur AMIA du 17 mars au 9 avril 2021.

Personnels enseignants Hospitalo-Universitaires (HU)

La campagne concernant les tableaux d'avancement a été clôturée au niveau facultaire le 25 février dernier, celle concernant la Prime Investissement Unique 2021 (PIU) ayant quant à elle été clôturée le 4 mars dernier.

D'autres mesures sont attendues en faveur des personnels HU, et sont actuellement en cours de discussion entre l'État et les partenaires sociaux, dans le cadre du Ségur de la Santé, afin de valoriser les carrières des personnels concernés. Cette réforme d'envergure vise à développer l'attractivité des carrières des personnels HU, notamment par des mesures fortes de revalorisation indiciaire et indemnitaire. Nous vous tiendrons informés de la réforme envisagée et de son calendrier dès que celle-ci sera entérinée.

CET

Information concernant l'ensemble des personnels : **il est rappelé que les reliquats de congés 2020 non versés au CET doivent impérativement être soldés avant le 30 avril 2021**, sous peine d'être perdus.

Nous continuons à suivre de très près l'actualité réglementaire, importante en cette année 2021, au vu des réformes liées notamment à la loi de transformation de la fonction publique, promulguée en août 2019, et la loi de programmation de la recherche, promulguée le 24 décembre 2020, dont la mise en œuvre nécessite la parution de nombreux décrets d'application.

Vos interlocuteurs à la direction des ressources humaines

Pour toute question relative paie/carrières : votre gestionnaire RH

Pour connaître votre gestionnaire RH :

Pour les personnels BIATSS : chef de service Blandine Cazin

Coordinatrice de gestion Christine Amaures

Pour les personnels HU : chef de service Pascale Bechu

Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité, au télétravail, au recrutement : Aurélie Baler

Directrice des ressources humaines : Marie-Claude Dormieux

Pédagogie

La mise en place de la R1C vue de Sorbonne Université

Alors que la mise en place de la réforme d'accès aux filières de santé, dite R1C, fait l'objet de tensions, il semble intéressant d'apporter quelques précisions factuelles et chiffrées mais aussi de rappeler le passé récent de notre faculté de Médecine Sorbonne Université et les conditions de mise en œuvre des étapes successives de cette réforme à Sorbonne Université.

La mise en place de la R1C vue de Sorbonne Université Alors que la mise en place de la réforme d'accès aux filières de santé, dite R1C, fait l'objet de tensions ([courrier de l'Assemblée Nationale à Mme La Ministre, article dans Le Monde le 5 mars 2021](#)) notamment dans les 31 facultés (sur un total de 37 en France) qui doivent gérer la coexistence d'étudiant-e-s redoublants la PACES avec celles et ceux bénéficiant de la nouvelle double voie d'accès (PASS/L.AS), il semble intéressant de nous rappeler le passé récent de notre faculté de Médecine Sorbonne Université et les conditions de mise en œuvre des étapes successives de cette réforme à Sorbonne Université.

Ainsi, pour notre faculté, c'est l'année universitaire 2018-2019 qui a constitué l'année charnière de mise en place d'une expérimentation (PACES Adaptée/AlterPACES) que nous avions désirée à la fois pour lutter contre le phénomène de file d'attente (2/3 des étudiants de notre 2^e année de Médecine étaient alors des redoublants de PACES) mais aussi pour permettre aux reçus-collés (plus de 10/20 de moyenne sans accéder à une 2^e année de filière de santé) de ne pas perdre une année en les réorientant vers une poursuite d'études en 2^e année de licence à Sorbonne Université où ils pourraient bénéficier de leur seconde chance (AlterPACES).

Pour ce faire, et en partant d'un Numerus Clausus (NC) « Médecine » de 323 places en 2017-2018, nous avons demandé (et obtenu) 475 places pour cette année de transition. La répartition de ces places était de 238 pour les redoublant-e-s de PACES (soit plus que les 2/3 des 323 places que nous leurs devions) et de 237 places pour les étudiant-e-s de cette nouvelle première année (PACES Adaptée) qui était un des objets de notre expérimentation.

En effet, cette PACES Adaptée n'avait plus à être redoublée car les étudiant-e-s, notamment les reçus-collés, allaient pouvoir bénéficier de leur seconde chance durant leur cursus de licence (AlterPACES), soit en L2 soit en L3.

Au total, ces 100 places dites « AlterPACES », portaient le NC de cette génération qui inaugurerait notre expérimentation à 337 places, soit la plus forte augmentation depuis plus de 10 ans !

Il est probablement triste de constater que le [courrier de l'Assemblée Nationale à Mme La Ministre](#), ainsi que l'[article du Monde du 5 mars 2021](#) prennent l'exemple des 47% d'augmentation du NC (475 vs 323) de notre année de transition, pour le présenter comme un objectif non atteint par bon nombre des facultés entrant actuellement dans la R1C. Cela doit cependant nous amener à nous féliciter de ce que nous avons pu, alors, réaliser au bénéfice de nos étudiant-e-s !

Par la suite, nous avons veillé à poursuivre nos efforts d'augmentation régulière du contingent de places accessibles dès la première année (PACES Adaptée jusqu'en 2019-2020 puis PASS en 2020-2021).

Nous sommes ainsi passés de 237 places en 2018-2019 à 265 en 2019-20 pour atteindre les 300 places de médecine pour cette année 2020-2021, auxquelles il faut ajouter les 100 places d'accès à notre 2^e année à partir de L2 ou de L3 (AlterPACES puis L.AS).

Au total, nous serons passés de 323 places de 2^e année de médecine proposées à la génération des néo-bacheliers de 2017-2018 à 400 places offertes à ceux de 2020-2021, soit près de 25 % d'augmentation. Ceci sans avoir oublié notre objectif initial d'inverser la tendance : 2/3 des étudiants qui arrivent aujourd'hui en 2^e année y ont accédé en un an, et ce, tout en conservant une véritable 2nde chance avec 1/4 des places restant toujours accessibles par les cursus de licence (AlterPACES puis L.AS).

Enfin, nous vivons cette année l'étape de mise en place de la R1C (PASS/L.AS) qui, en l'état actuel, représente pour nous une évolution de notre expérimentation initiale (PACES Adaptée/AlterPACES). En effet, sans pouvoir dire qu'elle soit sans aucune difficulté, cette transition est grandement facilitée par l'existence d'une dérogation qui nous permet, pour l'instant et encore pour un an, de proposer un schéma de sélection relativement simple aux lycéen-ne-s et à leurs parents.

Ainsi, à Sorbonne Université, le PASS qui peut être considéré comme l'héritier de notre ex PACES Adaptée, constitue (et constituera encore l'année prochaine) la seule voie d'accès directe, en un an, aux filières de santé alors que les L.AS ne le permettront qu'à partir de la 2^e année de Licence et ce, notamment pour les reçus-collés du PASS, se rapprochant ainsi de notre procédure AlterPACES.

Malheureusement, dans les années à venir, nous allons devoir confronter l'idéalisme de la R1C quant à son objectif de diversification des profils d'étudiant-e-s recruté-e-s en médecine, aux réalités du terrain et à la nécessaire organisation d'une sélection résultant de la forte pression sociétale qui pousse de trop nombreux-ses étudiant-e-s vers les études de médecine.

Pour rappel, un des fondements de la R1C, en imposant le concept de L.AS (Licence d'Accès à la Santé), est qu'au moins la moitié de nos étudiant-e-s de 2^e année soit issue de différentes premières années de Licence où la part de la composante « Santé » sera de 17% du programme (10 ECTS sur un total de 60) et où ces étudiant-e-s pourront rejoindre l'autre moitié de la promotion qui proviendra du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) dont le programme « Santé » aura représenté 83% des connaissances (50 ECTS sur 60).

Outre, ce que l'on peut considérer comme une aberration pédagogique (quelle équivalence entre 17% et 83% de formation en santé ?), il est aisé d'imaginer la complexité de la procédure à mettre en place afin d'assurer l'équité indispensable dans la procédure de sélection entre ces parcours.

Par ailleurs, dans un contexte de sélection inévitable, comment présenter des éléments de

choix entre ces différents parcours qui soient compréhensibles pour les lycéen-ne-s et leurs parents ?

Notre modèle (PACES Adaptée/AlterPACES) permettait la diversification car il était aussi ouvert aux meilleurs étudiants des licences de notre Université. Nous montrons aujourd'hui qu'il s'adapte parfaitement aux règles actuelles du PASS/LAS tout en préservant une forme d'équité entre tous. Dès lors, pourquoi ne pas laisser l'autonomie des universités décider du système de gestion de l'accès aux filières MMOPK plutôt que de courir après les chimères de l'angélisme suggérant que tous les étudiants qui souhaitent devenir médecin pourront accéder à leur rêve.

Alain Carrié, vice-doyen formation de la faculté de Médecine Sorbonne université

La place croissante de la pédagogie dans les études médicales

La pédagogie médicale est un champ qui a éminemment évolué ces dernières années, avec l'avènement de nouvelles méthodes pédagogiques comme la "classe inversée", mais aussi, à l'échelle de notre université, celui d'innovations pédagogiques qui ont durablement modifié notre façon d'enseigner.

La place croissante de la pédagogie dans les études médicales

La pédagogie médicale est un champ qui a éminemment évolué ces dernières années, avec l'avènement de nouvelles méthodes pédagogiques comme la "classe inversée", mais aussi, à l'échelle de notre université, celui d'innovations pédagogiques qui ont durablement modifié notre façon d'enseigner. On peut citer en exemple l'apprentissage de la sémiologie neurologique par le mime, instauré par Alexandre Duguet et Emmanuel Flamand-Roze. La pédagogie a aussi bénéficié des technologies numériques, dont nous avons pu mesurer pleinement l'étendue et l'intérêt durant l'année écoulée, pendant laquelle les enseignements ont dû s'adapter à l'épidémie de Covid-19, et ont bénéficié, encore plus, de ces technologies



Ces évolutions, et d'autres imposées par les réformes menées successivement : troisième cycle, deuxième cycle, demandent un engagement important pour mener les adaptations nécessaires. Se former aux technologies du numérique, modifier les enseignements pour s'adapter aux réformes, innover, sont des activités nécessaires pour garantir la pérennité et la qualité de la formation médicale. Toutefois, le "temps pédagogique" peut souffrir parmi la triple mission hospitalo-universitaire, au sein de laquelle les activités de soin et de recherche occupent une grande place. Outre le temps contraint, les raisons de cette désaffection sont

multiples : la pédagogie a une image de vieille dame un peu figée, peu attirante, qui dans l'esprit de certains se résume au mieux à des amphithéâtres désertés, au pire à des réformes venues du ministère avec des acronymes incompréhensibles. Le principe du compagnonnage est souvent opposé à celui d'une supervision formalisée. Il existe une méconnaissance, probablement par défaut de formation, des techniques pédagogiques et des techniques numériques disponibles, dont certaines ont démontré formellement un intérêt pour les apprentissages.

Plus largement, la "culture pédagogique" est probablement sous développée. Et, cause ou conséquence des raisons évoquées ici, la valorisation (au sens large) des activités pédagogiques n'est pas toujours lisible, en tout cas moins que celle des activités de soins ou de recherche, dans le court, moyen, ou long terme.

Si elle ne peut résumer à elle seule l'attention portée à la pédagogie, la prise en compte des activités pédagogiques dans les nominations ou les promotions hospitalo-universitaires est un levier important, en particulier dans notre faculté.

Une enquête récente menée par un groupe de travail de la conférence nationale des doyens de médecine et de la conférence des présidents de CNU montre que la formation et les activités pédagogiques des candidats sont regardées avec attention, bien qu'il persiste une hétérogénéité entre facultés. La formation en pédagogie des candidats aux nominations est jugée indispensable ou très importante pour 53% des présidents de CNU et 71% des doyens. L'exercice de responsabilités pédagogiques et la capacité à innover en pédagogie, l'expérience dans la création de programmes de formation sont considérés comme très importants ou très appréciés par la quasi-totalité des répondants.

Parallèlement, il existe un réel besoin d'amélioration de l'évaluation des activités pédagogiques : 64% des présidents de CNU et 87% des doyens y déclarent que la façon d'évaluer les activités pédagogiques des candidats hospitalo-universitaires est perfectible. Actuellement, le score SIAPS est utilisé, mais ce score, pas totalement objectif, est difficile à remplir, à lire, et à interpréter. Il persiste une incertitude sur sa capacité à refléter la qualité des enseignements.

"A Sorbonne Université, si la pédagogie a longtemps été, comme partout, le parent pauvre des nominations, ce n'est plus le cas actuellement", déclare Patrick Tounian, président de la commission des effectifs hospitalo-universitaires. "Les qualités pédagogiques permettent bien souvent de départager des candidats qui présentent d'excellents dossiers côté recherche. Il existe des nominations sur des profils pédagogiques prépondérants. Et même si la présentation du candidat est très courte, elle permet bien souvent de se rendre compte des qualités pédagogiques du candidat".

Quelles sont les pistes d'amélioration pour promouvoir la "culture pédagogie" ?

Dépoussiérer l'image de la pédagogie est indispensable. Les innovations et la recherche en pédagogie constituent un champ de possibilités très large, au bénéfice de la formation. La formation des enseignants et la démocratisation des outils pédagogiques doivent être promus pour que chacun puisse bénéficier de leurs atouts dans ses enseignements. L'évaluation des activités pédagogiques doit être améliorée : autres scores, qui doivent impérativement être eux même formellement évalués et validés, formalisation des pré-requis, évaluation "en vie réelle" des candidats aux nominations hospitalo-universitaires, représentation de collègues impliqués en pédagogie dans les instances de nomination et de promotion, et meilleure lisibilité des accès, formations, et innovations en pédagogie dans les

universités, sont autant de pistes à explorer concluent les deux conférences ([consulter le rapport \[https://medecine.sorbonne-universite.fr/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-valorisation-pe%CC%81dagogie.pdf \]](https://medecine.sorbonne-universite.fr/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-valorisation-pe%CC%81dagogie.pdf)). La faculté de médecine Sorbonne Université a déjà mis en place un bon nombre de ces recommandations mais doit poursuivre son effort conformément à sa Charte.

Fleur Cohen, Vice-doyenne déléguée chargée de la mise en place de la réforme du 2^e cycle et de la recherche pédagogique

Formation

Mise en place des examens cliniques objectifs structurés – ECOS

Les promotions DFGSM3 et DFASM1 de cette année 2020-2021 sont concernées par l'application de la réforme du deuxième cycle (R2C) qui prévoit une évaluation des compétences par des ECOS facultaires annuels. La faculté de Médecine met en place les premiers ECOS en mai 2021.

Lancement des premiers examens cliniques objectifs structurés (ECOS)

Les promotions DFGSM3 (ex-D1) et DFASM1 (ex-D2) de cette année 2020-2021, sont concernées par l'application de la réforme du deuxième cycle (R2C) qui prévoit une évaluation des compétences par des ECOS (examens cliniques objectifs structurés) facultaires annuels.

L'implication et l'investissement remarquables des enseignant-e-s de la faculté ont permis le déploiement des ECOS au sein des stages de la faculté de Médecine Sorbonne Université depuis l'année 2019-2020 avec un retour très positif des étudiant-e-s et des enseignant-e-s.

Les premiers ECOS facultaires seront organisés pour l'ensemble des étudiant-e-s de DFGSM3 les matinées du 26 et 27 mai 2021 sur le campus de Jussieu. Il s'agit d'ECOS d'entraînement et ils ne compteront pas pour le passage dans l'année supérieure.

Les départements d'enseignement concernés par ces épreuves sont la cardiologie, l'hépatogastroentérologie et la chirurgie digestive, la neurologie, l'ORL, l'ophtalmologie, la pneumologie, la chirurgie maxillo-faciale et l'éthique qui constituent le programme d'enseignement de DFGSM3.

Pour ces épreuves, 14 circuits d'ECOS constitués chacun de 5 stations auront lieu simultanément. Les enseignant-e-s participants auront soit le rôle d'évaluateur-riche, soit celui de patient-e standardisé-e. Un certain nombre d'étudiant-e-s DFASM1 participeront également à ces ECOS, en tant que coordinateur-riche-s de circuits ou « maîtres du temps ».



Un appel à participation a été lancé auprès des enseignant-e-s de la faculté le 4 mars et plus de 300 enseignant-e-s se sont déjà positionné-e-s sur les 2 matinées (8h30 – 13h00) des 26 et 27 mai 2021.

Un appel à générer 3 vignettes (une vignette par station d'ECOS) a été lancé le 11 mars aux enseignant-e-s référent-e-s ECOS de chaque département d'enseignement de DFGSM3.

Une « vignette de station d'ECOS » comprend :

- Les consignes à l'étudiant-e
- Le scénario pour l'évaluateur-riche
- Le scénario pour le-a patient-e standardisé-e
- La grille de notation
- Le listing du matériel nécessaire à la station d'ECOS

Afin d'aider les enseignant-e-s dans la rédaction de ces vignettes, le groupe ECOS de la faculté de Médecine Sorbonne Université s'est mobilisé et a proposé une formation à la rédaction de vignette d'ECOS le 18 mars 2021. Une boîte à outils dématérialisée comprenant des tutoriels, des références bibliographiques et des exemples de vignettes d'ECOS est également à disposition des enseignant-e-s depuis l'année 2019-2020.

Le comité de relecture des vignettes se réunira début mai 2021 pour étudier l'ensemble des vignettes proposées avec l'aide d'un-e référent-e de chaque département d'enseignement.

Afin de préparer ces premiers ECOS facultaires, une séance de formation des enseignant-e-s participants aura lieu début mai et aura pour objectif de :

- Rappeler les principes des ECOS
- Expliquer l'organisation des ECOS de mai 2021 et la configuration des locaux
- Expliquer le rôle d'évaluateur-riche durant les ECOS facultaires

L'objectif du groupe ECOS de la faculté de Médecine Sorbonne Université est d'accompagner le mieux possible les enseignant-e-s dans l'appréhension de ce nouvel outil pédagogique, conçu spécifiquement pour évaluer les compétences de nos étudiant-e-s.

Après cette première expérience d'entraînement, nous devons mettre en place, à terme, une session annuelle d'ECOS facultaire pour les promotions de DFASM1, 2 et 3. Les résultats de ces évaluations compteront pour 20% (ECOS de DFASM1), 30% (ECOS de DFASM2) et 50% (ECOS de DFASM3) de la note globale du certificat de compétence clinique, examen permettant l'inscription aux épreuves d'évaluation nationale des connaissances. Enfin, dès 2024, une session d'ECOS national rentrera en compte dans l'appariement de fin de DFASM3, à hauteur de 30% de la note globale (60% pour les épreuves nationales de connaissance et 10% pour le parcours).

La mise en place des ECOS facultaires à l'échelle de notre faculté représente un défi logistique inédit qu'on ne peut relever que grâce à la mobilisation remarquable de tous les services de scolarité, ainsi que de l'équipe décanale impliquée dans la formation des étudiant-e-s du deuxième cycle des études médicales.

Tout le groupe ECOS de la faculté de Médecine Sorbonne Université remercie vivement l'ensemble des enseignant-e-s de notre faculté qui démontrent, encore une fois, un dynamisme et une implication sans faille dans la mise en œuvre de nouveaux outils pédagogiques, et ce, dans un contexte particulièrement difficile. Notre objectif reste également d'accompagner les étudiant-e-s le mieux possible dans l'appréhension de ces nouveaux outils afin de les former au mieux à leur futur métier.

Le groupe ECOS de la faculté de Médecine Sorbonne Université

Antoine Monsel, vice-doyen délégué 2^e cycle responsable ECOS

Manon Allaire, co-responsable ECOS

Alain Carrié, vice-doyen formation

Farida Khennane, directrice des formations

Mélanie Caritey, responsable de la scolarité 2^e cycle

Marie Christine Renaud, co-organisatrice

Vie étudiante

Lecture : rencontre avec Célia Samba



The poster features a book cover on the left with the title 'LA RUE QUI NOUS SEPARÉ' and the author 'CÉLIA SAMBA'. To the right, a portrait of Célia Samba is shown. Text boxes provide event details: 'Rencontrez Célia SAMBA étudiante à la faculté de médecine Sorbonne Université', 'Le 19 mai à 18h', and '30 livres à gagner'. The Sorbonne University logo is at the bottom left.

Rencontrez

Célia SAMBA
étudiante à la faculté de médecine
Sorbonne Université

Le 19 mai à 18h

30 livres à gagner

MÉDECINE SORBONNE UNIVERSITÉ

Participez au concours et gagnez un livre de Célia Samba en suivant le lien suivant :
Ce concours est ouvert à tou-te-s les étudiant-e-s de Sorbonne Université actuellement inscrit-e-s.

La rencontre

La rencontre, en présentiel ou en distanciel, sera l'occasion d'échanger avec Célia Samba à propos du roman : l'histoire, les personnages principaux, mais aussi son écriture, son expérience comme jeune auteure.

Il vous est demandé, dans le formulaire de participation, de nous expliquer pourquoi vous souhaitez lire le roman et rencontrer Célia. C'est cette réponse qui déterminera les gagnant-e-s.

La rencontre aura lieu à 18h00 à la faculté de Médecine, au 91 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris, ou sur Zoom, en fonction de la situation sanitaire. Nous publierons un compte-rendu de l'événement en photo et/ou en vidéo, dans lequel certain-e-s lecteurs-rices pourront apparaître. En participant à cette rencontre, vous nous donnez l'autorisation expresse de diffuser votre image si une capture d'écran ou vidéo de l'échange vous inclut sur nos supports de communication web.

Modalités du concours

Vous pouvez participer entre le 15 mars et le 2 avril en remplissant le formulaire en ligne.

Pour participer, vous devez :

1. Remplir le formulaire de participation
2. Pouvoir justifier de votre appartenance à Sorbonne Université
3. Vous engager sur les points suivants :

Les gagnant-e-s du concours :

1. **Remporteront un livre dédié** chacun-e (30 exemplaires mis en jeu).
2. **Viendront retirer leur exemplaire dédié du 12 au 23 avril**
à la faculté de médecine Sorbonne Université, 91, bd de l'hôpital - 75013 Paris
3. **Liront** le roman avant la rencontre
4. **Participeront** à la rencontre avec Célia Samba le 19 mai 2021 à 18h

À télécharger

Règlement du concours Mars 2021 (<https://sante.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2021-03/reglementCSamba.pdf>)

Élection de Simon Pouzet

Étudiant en 4^e année de médecine à Sorbonne Université, Simon Pouzet devient le nouveau vice-doyen étudiant. Il a été élu le 2 mars au conseil de la faculté de médecine de Sorbonne Université suite au départ de Clara Salino.

J'aimerais assurer et redire aux étudiants que quels que soient les interrogations ou les problèmes qu'ils ont, ils pourront trouver un interlocuteur auprès de chaque élu étudiant qui fera en sorte de les accompagner du mieux qu'il peut.

Simon Pouzet, vice-doyen étudiant

Interview de Simon Pouzet

Quel est votre parcours ?

Je suis étudiant en 4^e année de médecine à Sorbonne Université. Après un passage par l'association du bureau des étudiants C2SU en tant que Vice-Président chargé de l'Informatique.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour être vice-doyen ?

J'ai eu envie de me présenter en tant qu'élus étudiant afin de pouvoir représenter les étudiants de la faculté. Depuis novembre 2019, j'ai été élu au conseil de la faculté de médecine de Sorbonne Université ainsi qu'au sein de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et de la Section Disciplinaire de l'université. En plus de ces responsabilités, j'ai eu envie de plus m'impliquer dans la vie de la fac et de Sorbonne Université en me présentant au poste de Vice-Doyen Étudiant de la faculté de médecine.

Quels sont vos projets ?

Mes projets en tant que Vice-Doyen Étudiant seront tout d'abord d'assurer la continuité du travail fourni par la précédente Vice-Doyenne Clara SALINO en poursuivant les discussions avec le décanat, l'administration de la faculté et la scolarité ; ainsi que faire remonter les remarques et questions des étudiants de toutes les filières de la faculté, notamment dans le contexte actuel. En effet, due à la situation actuelle, la fermeture des campus de la fac, le passage des cours en distanciel, la restriction d'ouverture des bibliothèques universitaires ou des lieux de sociabilisation, les difficultés des étudiants ont été exacerbées et le rôle des élus étudiants est devenu plus important.

Avec les autres élus étudiants de la liste, nous continuerons bien sûr les projets du mandat que ce soit au niveau de la vie étudiante ou dans les différentes filières de santé de la faculté.

Comment vous contacter ?

Voici mon mail : [Medecine-VD-Etudiant @ sorbonne-universite.fr](mailto:Medecine-VD-Etudiant@sorbonne-universite.fr)

Mise en place de référent-e-s étudiant-e

Le service de la vie étudiante de la faculté de médecine, met en place, en accord avec les élus étudiants, des « référent-e-s » pour les étudiant-e-s de médecine, de la 2^e à la 6^e année. L'objectif est simple : constituer un binôme avec un médecin ou chirurgien Sorbonne Université pour évoquer sa carrière, ses choix professionnels ou d'autres thématiques, tout au long des études en médecine.

La situation sanitaire que nous vivons actuellement n'est pas des plus propices pour les étudiantes et étudiants, tant pour leurs études que pour leur vie sociale. Nous avons réfléchi, avec les élus étudiants, sur la manière d'être au plus près des étudiant-e-s et comment leur apporter un soutien et une aide.

L'objectif est que chaque étudiant-e qui le souhaite puisse contacter un médecin ou un chirurgien Sorbonne Université pour échanger sur sa carrière, ses choix professionnels ou d'autres thématiques, soit par mail, soit par téléphone, soit en présentiel, selon le choix de chaque binôme étudiant-e/médecin.

Nous avons lancé l'année dernière en avril-mai 2020 un programme d'aide aux étudiantes et étudiants : « Soutien étudiant-e COVID-19 », dont le retour a été dans l'ensemble très

positif.

Le rôle de référent est quelque peu différent car l'idée est que cette action soit, si possible, au long cours, sur la durée des études de médecine.

Nous avons envoyé un questionnaire aux 2 000 étudiant-e-s de médecine. A ce jour, 500 d'entre eux souhaitent avoir un-e référent-e.

La prochaine étape est d'obtenir l'accord des médecins et chirurgiens Sorbonne Université pour mettre en place les binômes.

Cette étape est en cours et nous allons pouvoir ainsi débiter le programme référent-e début avril.

Merci à toutes et tous de votre participation.

Sophie Christin-Maitre, vice-doyenne vie étudiante de la faculté de médecine

Odile Malézieux, responsable administrative de la vie étudiante de la faculté de médecine

Relations internationales

Témoignage d'une étudiante Suisse en mobilité

Etre étudiante en mobilité en France lors d'une pandémie ?

Joëlle Vanderrusten, étudiante à l'Université de Lausanne en Suisse, partage son expérience lors de son stage en réanimation et pneumologie à la faculté de médecine Sorbonne Université.

Témoignage d'une étudiante Suisse en mars 2021

Témoignage d'une étudiante en temps de pandémie sur son stage international

La pandémie a limité les activités possibles en groupe. Cependant la première semaine de mon échange, avant que nos stages et nos cours commencent, tous les étudiants Erasmus ont pu se rencontrer à travers diverses activités organisées par le service des relations internationales. Cette semaine fut très utile car elle a permis de faire connaissance avec d'autres étudiants et de créer un groupe What's app grâce auquel nous avons pu communiquer, se poser des questions et organiser des événements en petit groupe pour respecter les conditions sanitaires.

Cela a été difficile lorsque le confinement a été déclaré au mois d'octobre car les bibliothèques ont fermé et cela a créé une certaine isolation. Nous avons quand même essayé de travailler en petits groupes pour garder notre motivation.

En parallèle, au vu de mon choix de stage (réanimation et pneumologie), j'ai pris en charge un nombre important de patients atteints de la Covid-19.

Ces stages ont été très formateurs sur la prise en charge de multiples patients en pleine pandémie, sur les complications possibles à surveiller lors d'une hospitalisation, sur le contact avec le patient et sur l'inter-professionnalisme.

De plus, j'ai été très contente de pouvoir participer et aider lors de cette pandémie. L'ambiance lors de mes deux stages fut exceptionnelle. Dès les premiers jours, les médecins et les étudiants locaux m'ont expliqué ce que je devais faire et m'ont enseigné ce que je ne savais pas encore faire (ECG, rédiger une bonne observation, faire un examen des nerfs crâniens, envoyer une demande d'un examen complémentaire, etc.).

Lors de mon stage de réanimation, j'ai effectué plusieurs gardes et même au cours de la nuit, les équipes (interne, médecin chef, infirmiers) étaient super. Le chef de service donnait souvent de petits cours s'il y avait des chapitres du cours qu'on n'avait pas compris. De plus, dans mes deux stages nous avons eu des retours sur ce que le personnel soignant avait pensé de notre investissement et collaboration et cela m'a permis de voir mes points forts et ceux sur lesquels je devais encore m'améliorer.

Joëlle Vanderrusten, Université de Lausanne

Brèves

13 avril : journée santé des Ateliers Europe 2021

Dans le cadre des Ateliers Europe 2021 organisés par Sorbonne Université, la faculté de Médecine propose une journée dédiée à la Santé le 13 avril 2021 :

- Mission *Cancer* d'Horizon Europe de 13h à 14h, avec le Trinity College of Dublin.
- *Cluster Santé* d'Horizon Europe de 17h à 18h30, avec l'INSERM et l'AP-HP.

Consulter le programme et s'inscrire (<https://sante.sorbonne-universite.fr/evenements/journee-dediee-la-sante-dans-le-cadre-des-ateliers-europe-2021>)

Appels à projets et à candidature

AAP : ouvert jusqu'au 14 avril 2021.

AAC **Prix de l'Académie nationale de médecine** (<https://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2021/02/Appel-a%CC%80-candidatures-pour-les-prix.pdf>) : clôture repoussée au 14 avril 2021.

AAP **Victor et Erminia Mescle 2021** (transplantation d'organes et thérapie cellulaire) : ouvert jusqu'au 13 avril 2021.

AAP **Line Pomaret-Delalande 2021** (maladies rares) : ouvert jusqu'au 15 juin 2021.

Les chiffres du mois

+ 54% de dossiers de demande d'inscription en orthoptie

2020 : 885 demandes 2021 : 1 366 demandes

+ 2,7% de dossiers de demande d'inscription en PASS

2020 : 16 275 demandes 2021 : 16 715 demandes

Nouvel intranet étudiant de la faculté de Médecine

Un tout nouvel intranet est désormais disponible pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de la faculté de Médecine.

Accessible grâce à votre mail sorbonne-université, il permet un accès rapide et centralisé à tout ce dont vous avez besoin au quotidien.

Découvrir l'intranet (<https://ent.sorbonne-universite.fr/medecine-etudiants/fr/index.html>)

Vaccination anti-Covid-19 des étudiant-e-s de santé

Les étudiant-e-s de la faculté de Médecine ont la possibilité de se faire vacciner au même titre que l'ensemble des personnels de l'AP-HP, depuis le 4 mars, dans les sites de vaccination du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université. Tou-te-s les étudiant-e-s de santé

susceptibles d'avoir des contacts avec des patient-e-s dans le cadre de leurs stages cliniques sont concerné-e-s et ont reçu les modalités pratiques par mail.

Avez-vous vu les panneaux d'affichage au rez-de-chaussée du 91 boulevard de l'hôpital ?

Ils présentent l'ensemble des photographies envoyées au service des relations internationales dans le cadre du concours illustrez votre mobilité.

Découvrez les photographies qui ont remporté un prix et les autres clichés. L'exposition est également visible au 105 boulevard de l'hôpital.

Économisez 3 grammes de plastique à chaque café !

La faculté de médecine a mis en place une machine à café qui propose de placer une tasse ou un mug à la place du gobelet en plastique.

Comment faire ? c'est très simple ! Placez votre tasse ou mug à l'emplacement prévu, l'écran de la machine affiche le message sans gobelet. Choisissez votre moyen de paiement, puis sélectionnez votre boisson. Bravo, 3 g de plastique viennent d'être économisés

L'écho des facultés



Faculté des Lettres

Table ronde ouverte aux étudiants étrangers.

[Toutes les infos](#)



Faculté des Sciences et Ingénierie

Initiatives étudiantes
et vie associative

[Toutes les infos](#)